



Décembre 2011 - n°19



Chère Saint-Yonnaise, Cher Saint-Yonnais,

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 31 décembre (le 31 étant la date ultime, il est préférable d'anticiper : pièces manquantes, délai d'attente,...). Principe de base en démocratie : avant de critiquer, il faut voter !

Suite à la hausse du **nombre de cambriolages**, j'ai sollicité à nouveau la gendarmerie pour un renforcement des rondes. Une réunion publique ouverte à tous les habitants sera bientôt organisée sur ce sujet. Je crois davantage à une coopération républicaine renforcée entre la Brigade de gendarmerie, la municipalité et les habitants pour améliorer la situation qu'à l'importation de dispositifs utilisés dans les grandes villes, très coûteux pour les contribuables locaux et peu adaptés à notre village urbanisé en hameaux éloignés.

Je souhaite remercier les bénévoles qui ont organisé le **téléthon** : 5195 € pour notre village !



Avant de vous retrouver lors de notre traditionnelle **cérémonie des vœux le samedi 14 janvier à 11h à la salle la Grange**, je souhaite à chacun d'entre vous de **très belles fêtes de fin d'année**. J'ai une pensée chaleureuse pour ceux qui abordent celles-ci en connaissant des difficultés particulières.

Bien à vous

Votre maire,
Alexandre TOUZET

*Dans le cadre de notre agenda 21,
le Petit Bavard est imprimé
sur papier recyclé.*

Développement durable, l'action de notre village reconnue



Département de l'Essonne

L'action de sensibilisation au développement durable en direction du Conseil municipal des enfants a reçu la labellisation 2012 du Conseil général de l'Essonne.

Après des travaux sur des enjeux locaux, l'éducation à l'environnement portera aussi sur des sujets concernant la planète.

Région Ile-de-France

Après validation de notre dossier, le Conseil régional d'Ile-de-France vient de nous accorder une 2^{ème} subvention pour notre agenda 21 d'un montant de 17 850 euros (la 1^{ère} subvention était de 15 750 euros).



Une reconnaissance nationale, le label « Notre village, Terre d'Avenir »

Saint-Yon a reçu le label, « Notre Village, Terre d'Avenir » le 8 novembre dernier en présence du Président de l'Association des Maires de France, Jacques PELISSARD, et du Président de l'Association Notre Village, Claude DUVAL. Ce label décerné pour 3 ans par le comité national de labellisation et d'évaluation, témoigne de la qualité de vie du territoire et de l'engagement des collectivités à élaborer des projets en faveur du développement durable.

Le label « Notre Village Terre d'Avenir » est une distinction à l'usage des collectivités ayant élaboré un agenda 21 (programme d'actions) avec l'Association Nationale Notre Village.

Toujours les pieds sur terre, mais en regardant la planète, la conférence de Durban

Invité par la Ministre de l'écologie, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, j'ai fait partie de sa délégation (**déplacement pris en charge par le ministère**) lors de la conférence internationale sur le climat de Durban en décembre 2011.

La délégation était composée de parlementaires spécialisés sur la question du développement durable, de représentants d'associations de protection de l'environnement et de deux élus locaux (était également présente Marianne Duranton, Conseillère générale de l'Essonne).



Développement durable, l'action de notre village reconnue (suite)

A propos de la conférence internationale sur le climat de Durban

Le contexte

Afin de réduire les effets du changement climatique, plusieurs Etats se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le protocole de Kyoto fixe pour les pays industrialisés (à l'exception notable des Etats-Unis) des objectifs ayant une valeur contraignante. L'organisation de la conférence sur le changement climatique à Durban repose sur l'idée d'élargir le cercle des Etats liés juridiquement à l'ensemble des 194 pays.

Des analyses différentes selon les pays

Les pays en voie de développement soulignent la responsabilité historique des pays industrialisés dans la dégradation du climat et la nécessité d'assurer leur propre développement. Ils reconnaissent un enjeu commun mais des responsabilités différenciées. Les pays émergents (Chine, Inde, Brésil,...) sont devenus des gros producteurs de gaz à effet de serre alors que leur part était davantage résiduelle lors du protocole de Kyoto. Certains Etats ne souhaitent pas s'engager trop fortement (Etats-Unis).

Objectif et cadre de la négociation

L'objectif (fixé lors de la conférence de Cancun en 2010) est de limiter le réchauffement à 2°C (aire préindustrielle/2050) alors que la tendance actuelle est de + 3,5/4°C. Le cadre de la négociation est celui d'un consensus entre 194 pays lors d'une conférence comprenant une partie technique du 28 novembre au 6 décembre et un segment ministériel du 6 au 9 décembre (délai dépassé sur place).

Les résultats obtenus

- Une 2^{ème} période d'engagement pour Kyoto (les pays industrialisés liés par l'accord initial prolongent leurs obligations légales de réduction des émissions),
- Une feuille de route pour obtenir un accord global (les 194 pays) d'ici 2015 réunissant les pays industrialisés liés par l'accord de Kyoto et les autres avec une mise en œuvre de cet accord au plus tard pour 2020. Ces objectifs auront une force légale,
- La mise en place opérationnelle du fonds vert pour aider les pays en voie de développement.

Le rôle moteur de la France

- L'Europe en général et la France en particulier sont très engagées dans la réduction des émissions,
- La France est mobilisée dans le financement des actions dans les pays en voie de développement (pour mémoire, le fonds Fast Start pour 2010-2012 représente 1,26 milliard d'euros),
- La France a joué un rôle décisif dans l'introduction de la problématique de l'agriculture dans les débats. Elle a été désignée par la Présidence de la conférence pour faciliter les négociations sur cette question ainsi que sur le financement innovant (taxe sur les transactions financières),
- La France a également signé une convention pour l'utilisation des images satellitaires SPOT afin de lutter contre la déforestation dans les pays du bassin du Congo.



Alexandre **TOUZET**

Prévention des déchets

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, des actions de sensibilisation sur la réduction des déchets sont mises en place dans toute l'Europe par divers acteurs (réseaux associatifs, collectivités, écoles, universités, administrations, entreprises, etc.)

L'objectif de la Semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité générée de déchets et donner des pistes pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

Le concept de la Semaine est basé sur la **prévention des déchets** c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**



Dans ce cadre, le Conseil général de l'Essonne a organisé, en novembre 2011, dans le centre commercial d'EVRY II, des animations, pour tout public, pour sensibiliser à la réduction des déchets et promouvoir les actions telles que le recyclage, le réemploi, le compostage domestique, ... En tant que partenaire du Conseil général ayant signé la charte de réduction des déchets, nous avons participé à l'animation d'un stand sur la réduction de consommation du papier et notamment sur l'opération « **STOP PUB** »

"Réduisons nos déchets, ça déborde"
**Tout le monde peut agir : en consommant mieux ;
en produisant mieux ; en jetant moins ; en recyclant plus ...**



Vente de bois de chauffage

Pour l'aménagement du plateau sportif, situé sur l'arrière de la salle polyvalente, il a été nécessaire d'abattre quelques arbres et taillis. Nous avons récupéré une dizaine de stères de bois de chauffage (dominante chêne) qui a été débité en morceaux de 50 cm environ.

Après délibération du Conseil Municipal, il a été décidé de : vendre le bois de chauffage au profit de la caisse des écoles à 45 € le stère livré ; proposer ces quelques stères, en priorité, aux aînés de plus de 65 ans ; de limiter à un stère ou deux par foyer suivant la demande.

Si vous êtes intéressé, contactez la mairie au n° de téléphone suivant : **01 64 58 40 54.**



Vigne des naissances à Saint-Yon



Le 26 novembre 2011, à l'occasion de la nouvelle génération, une vigne a été plantée pour marquer les naissances des **9 petits Saint-Yonnais** millésimes 2010-2011 : **Thanchan, Jean-Eude, Lyna, Capucine, Zacchary, Mathieu, Camille, Ambre et Quentin.**

Il s'agit d'un cépage de Chasselas très répandu dans la région du sud-ouest de la France. Elle prendra place au côté de celles précédemment plantées dans le nouveau jardin durable face à la mairie. Les enfants pourront suivre la pousse au fur et à mesure de leur croissance.

Dans quelques années ils auront la nostalgie de leurs premiers pas.

Le maire et les membres du conseil municipal ont planté cette vigne avec les familles en face de la mairie. Un apéritif très convivial a prolongé cet événement.



« Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux bébés de l'année. »

Pour l'équipe « Communication, Animation et Jeunesse »
Cécile **CLABAULT-COSTIL**

Cérémonie commémorative du 11 novembre

La commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918 a été célébrée en présence du Conseil municipal, du Conseil municipal des Enfants de Saint-Yon, Mauchamps et Saint-Sulpice-de-Favières, de la brigade de gendarmerie et des sapeurs-pompiers de Breuillet. Un hommage particulier a été rendu aux soldats français tombés cette année en opérations extérieures.



Pour l'équipe « Communication, Animation et Jeunesse »
Gilbert **SAURAT**



Un nouveau rendez-vous culturel à Saint-Yon : « les Concerts gourmands »

Au mois de février prochain, les musiciens du **Quatuor de Clarinettes de Paris** vous proposeront un concert original. De Mozart à Gershwin, de Bach à Piazzola, Cyril BODIN, Rémy DUPLOUY, Sébastien LOGEREAU et Patrick SAUTOUR aborderont tous les genres, en duo ou en quatuor. Puis, accompagnés de Patunia JANKOWSKA, ils vous raconteront l'histoire de la musique et de la clarinette à travers le conte musical « Claribella ».

L'après-midi s'achèvera par un goûter gourmand offert par la mairie de Saint-Yon et le garage Peugeot Breuillet Automobiles, notre partenaire pour ce concert.

Les musiciens interviendront également à l'Ecole du Rail perdu, quelques jours avant le concert, afin de faire découvrir aux enfants leurs instruments, de la petite clarinette à l'impressionnante clarinette basse.

Concert gourmand avec le **Quatuor de Clarinettes de Paris**
Dimanche 12 février 2012 – 15h – salle polyvalente La Grange – entrée gratuite.

Pour l'équipe « Communication, Animation et Jeunesse »
Pascale **TRUCHOT-TOUZET**

Le téléthon en deux dates à Saint-Yon

L'espoir illumine Saint-Yon le 3 décembre

Dans l'intimité de la « Grange », 200 bougies ont été allumées et ont brillé sur le blason du village, comme autant de regards d'enfants.

Avec l'espoir, le sourire et la solidarité se sont révélés, une fois encore, des valeurs sûres pour que notre village reste un havre de vie paisible et de partage pour tous et surtout pour les enfants ... qui d'ailleurs nous avaient préparé de si bons gâteaux !

Grâce aux bougies et au Marketton, nous avons collecté **1246 €** pour le Téléthon.



Concours hippique le 11 décembre

Cette manifestation a été complétée dimanche 11 décembre aux Ecuries des Chartreux à Saulx-les-Chartreux où toute l'équipe des bénévoles de Saint-Yon a animé le CSO TELETHON (concours hippique).

Sur ces deux manifestations, **5195 €** ont été collectés pour le téléthon.

Pour l'organisation, Dominique **BRACHET**

Galette des rois des Aînés



A l'occasion de l'Epiphanie, nous invitons tous nos Aînés à partager la galette des rois, **le samedi 28 janvier 2012, à 15h30**, salle polyvalente La Grange. Une ambiance musicale jazzy accompagnera cet après-midi convivial. Des invitations personnalisées ont été adressées. Vous signaler en Mairie si ce courrier ne vous est pas parvenu.

Goûter de Noël

Avant des vacances bien méritées, les enfants de l'Ecole du Rail perdu ont chanté et fêté Noël autour d'un goûter. La Mère Noël était même au rendez-vous, à la surprise des plus jeunes !



La CPAM à l'écoute de ses malentendants !

Selon le Ministère de la santé, le nombre de personnes atteintes d'un handicap auditif dans le département (91), s'élèverait à 75 000. Soucieuse de pouvoir répondre à l'ensemble des Essonniens en matière de santé et de remboursement et afin d'affirmer son rôle d'assureur solidaire, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne met en place un dispositif d'accueil spécialisé pour les personnes atteintes de surdité ou malentendantes.

Comment ?

Ces dernières pourront être accueillies par un conseiller en assurance maladie, ainsi que par une personne signant (utilisant le langage des signes).

Quand ?

Tous les premiers mercredi du mois. A partir du mercredi 7 décembre 2011. De 14h30 à 16h30

Où ?

Si vous êtes concerné par ce handicap, n'hésitez pas à venir rencontrer nos professionnels qui seront à votre service : Siège de la CPAM 91 / Boulevard François Mitterrand/ 91000 EVRY

Besoin d'une aide pour vos dépenses de santé ?

Des solutions existent !

Dans un contexte économique où la précarité est devenue une préoccupation majeure des institutions, l'Assurance Maladie propose plusieurs dispositifs d'aide à l'obtention d'une couverture santé, notamment la Couverture Maladie universelle Complémentaire (CMU-C) ou l'aide à la complémentaire santé.

En nouveauté locale, **l'ACS PLUS** qui est le nom choisi par la CPAM de l'Essonne pour désigner l'aide complémentaire au dispositif national. Si vous pensez pouvoir en bénéficier ou pour tout renseignement complémentaire sur vos dépenses de santé, n'hésitez pas à contacter l'Espace Conseil Service au **3646**.

Des conseillers Assurance Maladie pourront vous renseigner sur vos droits et vous préciser les modalités d'accès aux différents dispositifs.

Pour l'équipe « Education et Solidarité »
Catherine **LEMPEREUR**

Annonce garde d'enfants de la maternelle au cours d'élémentaire 1^{ère} année

Une habitante de SAINT-YON vous propose ses services.

Marie souhaite garder 1 ou 2 enfants après la classe jusqu'à 19 h voire 19 h 30.

- Donnera le goûter
- Proposera jeux, lecture, promenade, etc ...
- Aidera aux devoirs (si besoin)

A contacter au 01 64 58 64 27 ou au 06 29 69 81 64

Inscriptions sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter aux élections présidentielles (22 avril et 6 mai 2012) et aux élections législatives (10 et 17 juin 2012), vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire, en mairie, sur les listes électorales de la commune.

Papiers d'identité



La municipalité vous informe que le délai d'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) est actuellement **de six à huit semaines**.

**Renouvellement de la carte d'identité ou du passeport :
n'attendez pas le dernier moment !**

Opération Portes Ouvertes à l'IUT d'Orsay

Nous vous informons que l'I.U.T. d'Orsay organise son opération Portes ouvertes le **Samedi 11 février 2012 de 13h00 à 17h30**.



H E U R E S D ' O U V E R T U R E D E L A M A I R I E	
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	De 9h00 à 12h00
Mardi	De 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30
En dehors des horaires d'ouverture de la mairie et <u>uniquement</u> pour les problèmes nécessitant une intervention urgente de la municipalité, vous pouvez contacter le 06 30 20 45 53	
Responsable Communication, animation et jeunesse : Gilbert SAURAT , adjoint au Maire.	

Tél mairie : 01 64 58 40 54 - **Email** : mairie.de.st.yon@wanadoo.fr

Site Web: www.mairiedesaint-yon.fr - **Page Facebook** : Saint-Yon, village durable

